



COMITÉ EXÉCUTIF

Séance ordinaire du 10 novembre 2015

17. Bureau des commissaires – remboursement des dépenses de fonction –
octobre 2015

Document déposé : Rapport A-34-2479 en date du 26 octobre 2015 de
Mme Catherine Harel Bourdon concernant le sujet en référence

CONSIDÉRANT le rapport soumis concernant la dépense de fonction de
la commissaire Stéphanie Bellenger-Heng pour le mois d'octobre 2015;

CONSIDÉRANT l'article 6.4.1 du *Règlement R2011-1 concernant la délégation
de fonctions et de pouvoirs à la Commission scolaire de Montréal*;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

- 1^o d'APPROUVER la dépense de fonction de la commissaire Stéphanie Bellenger-
Heng pour le mois d'octobre 2015, telle qu'elle est présentée dans le rapport
déposé.

Je certifie que la présente résolution est une copie véritable
de la résolution 17 adoptée à la séance ordinaire du comité exécutif
du 10 novembre 2015 de la Commission scolaire de Montréal.

M^c France Pedneault
Secrétaire générale

FP/sb



**Commission
scolaire
de Montréal**

A 34-2479

**INSTANCE
CONCERNÉE :**

Comité exécutif

TITRE :

Remboursement des dépenses de fonction
(Stéphanie Bellenger-Heng)

UNITÉ :

Bureau de la présidence

DATE :

Le 26 octobre 2015

NOM DE L'AUTEURE :

Catherine Harel-Bourdon

SIGNATURE :

**SIGNATURE
SERVICE :**

M^e France Pedneault

RÉSUMÉ :

Le présent rapport vise à obtenir du comité exécutif, conformément à l'article 6.4.1 du Règlement 2011-1, l'autorisation de la dépense de fonction de 70.00 \$

RÈGLEMENT 2011- 1 – ARTICLE 6. 4. 1 – AUTORISATION

